

Les Abymes, le mardi 24 novembre 2015

Le Recteur de l'Académie
Chancelier des Universités
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale

à

Mesdames, Messieurs les corps d'inspection,
Mesdames, Messieurs les proviseurs,
Mesdames, Messieurs les principaux,
Mesdames, Messieurs les directeurs adjoints de
SEGPA,



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Délégation Académique
à l'éducation Artistique
et à l'action Culturelle

Réf CR/NM
n° 07715

Objet : concours « Jeune Cinéaste » 2015-2016

Le rectorat organise un concours de réalisation de film vidéo, ouvert à tous les élèves des lycées et collèges de l'académie.

Dossier suivi par
Claude RIVIER

Les bulletins d'inscription devront parvenir à la DAAC pour **le vendredi 18 décembre 2015**.

Téléphone
0590 47 81 07

Un jury décernera des prix dans chacune des catégories définies par le règlement.

Fax
0590 47 81 54

Les meilleures productions seront présentées au public à l'occasion de la remise des prix.

Courriel
ce.culture@
ac-guadeloupe.fr

Les productions devront parvenir pour le **mercredi 27 avril 2016**, date limite, à :

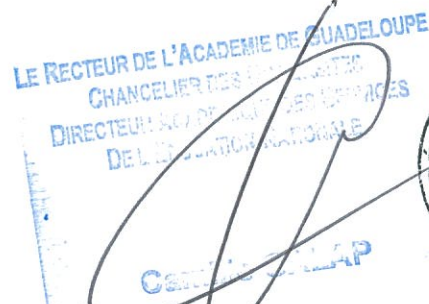
Site
http://pedagogie.ac-guadeloupe.fr/arts_et_culture

Concours « Jeune Cinéaste »

DAAC
Rectorat – ZAC de Dothémare
BP 480
97183 Les Abymes cedex

Adresse postale
Rectorat de l'académie de la
Guadeloupe
Parc d'activités la Providence
ZAC de Dothémare
B.P. 480
97183 LES ABYMES Cedex

J'invite les enseignants à s'intéresser à cette action d'incitation à la production audiovisuelle qui vient compléter le dispositif mis en place dans notre académie.


LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE GUADELOUPE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS
DIRECTEUR ACADÉMIQUE DES SERVICES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
C. RIVIER



PJ : Règlement du concours, Fiche d'inscription, Fiche technique, Critères de recevabilité